



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13713>

Département(s) de publication : **64, 40, 33**

Annonce n° **24-13713**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Hôpital Marin de Hendaye

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de travaux en site occupé : Plateau Technique de Rééducation (PTR).

Description : Marché de maîtrise d'œuvre, passé selon une procédure avec négociation, dans le cadre de l'opération de travaux en site occupé : « Plateau Technique de Rééducation (PTR). Le projet consiste en l'extension du bâtiment Marie Curie, côté Océan (extension de 842 m² en surface utile). Ainsi, le futur Plateau Technique de Rééducation, en rez-de-chaussée du bâtiment Marie Curie, se prolongera sur le terrain laissé disponible suite à la déconstruction de la salle polyvalente existante, située à proximité ; cette déconstruction étant nécessaire pour permettre l'implantation du nouveau « PTR », regroupant les activités de rééducation dans un seul et même espace, en rez-de-chaussée du bâtiment Marie Curie. Le programme, finalisé en décembre 2023, a permis les identifications suivantes : -Surface totale du nouveau « PTR » : 1 030 m² (SDO), dont 180 m² en R+1 - Enveloppe prévisionnelle financière affectée aux travaux de : 2 820 400,00 euros/HT Une note de présentation synthétique décrivant le site et le projet est annexée au présent avis.

Identifiant de la procédure : da07a9cb-8899-4106-9932-8a33ed04b9bc

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HOPITAL MARIN DE HENDAYE (038) ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS Route de la corniche BP 40139

Ville : Hendaye

Code postal : 64700

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires : La présente consultation étant restreinte, seuls les candidats présélectionnés au stade de la candidature seront admis à remettre une offre par voie électronique. Les documents de la consultation (phase candidature) sont disponibles gratuitement en accès direct en les téléchargeant sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser leurs questions, sur un fichier informatique type Word ou PDF, au plus tard le 01/03/2024 avant 18H à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au niveau de cette consultation dans la section « Questions ». La cellule des marchés publics transmettra les réponses à ces questions, au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des candidatures, via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Procédure avec négociation, sans remise d'une prestation intellectuelle, passée en application des articles L. 2124-3 et R.2124-3, 3° et des articles R. 2161-(12 à 20) du code de la commande publique. Au sens de l'article R. 2124-3 du code de la commande publique, le recours à cette procédure est justifié par le fait que le marché comporte des prestations de conception (3° de l'article R. 2124-3)

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel ou chaque membre du groupement ne doit pas rentrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du Plateau Technique de Rééducation (PTR).

Description : La mission de base qui sera confiée à la maîtrise d'oeuvre, à l'issue de la procédure avec négociation, comporte les éléments de mission suivants : - Etudes d'Avant-Projet comprenant les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et les études d'Avant-Projet Définitif (APD) dont le PC. - Etudes de Projet (PRO). - L'assistance apportée au Maître d'Ouvrage pour la passation des marchés publics de Travaux (AMT). - La Direction de l'Exécution des marchés

publics de Travaux (DET). - L'examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa (études d'exécution faites par les opérateurs économiques chargés des travaux). - L'assistance apportée au Maître d'Ouvrage lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA). Mission complémentaire confiée au maître d'œuvre par le maître d'ouvrage: SYNTHÈSE (SYN) - Phase études d'exécution. Le contenu des missions sera détaillé dans le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) remis aux candidats admis à présenter une offre.

Identifiant interne : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HOPITAL MARIN DE HENDAYE (038) ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS Route de la corniche BP 40139

Ville : Hendaye

Code postal : 64700

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Identifiant interne de la consultation : TRAHEND2402

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires concernant les services, objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - La lettre de candidature valant acte de candidature (formulaire DC1). Il sera renseigné un seul et unique DC1 regroupant tous les co-traitants et signé par tous. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. - Déclaration du candidat (imprimé DC2). - copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. Les candidats devront se référer à l'article 4.2 du règlement de consultation et également transmettre les autres pièces justificatives demandées à l'article 4.2.1 du règlement de consultation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants justifiant des compétences professionnelles exigées à l'article 3.2 du règlement de consultation) ; L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres . Copie de l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes, ou équivalent, à fournir par l'architecte mandataire (voir article 3.2.1 du règlement de consultation) . Justificatifs des compétences exigés (article 3.2.1 du règlement de consultation) : copies des certificats OPQIBI, OPQTECC ou similaires, attestations de capacité, CV, diplômes ou tout document similaire ou équivalent à ceux demandés afin de prouver sa capacité par tout moyen approprié. - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; Un dossier de moyens et références (voir article 4.2-B du règlement de consultation) - Une note de candidature.. - La Fiche synthétique « Annexe 1 - Cadre candidature » au format Excel. - La Fiche des principales références « Annexe 2 - Cadre références » au format Excel. . Chaque membre du groupement devra indiquer 3 références significatives dans ce document. - Une sélection de 3 opérations récentes, de complexité équivalente émanant du mandataire, en rapport avec l'objet du marché, livrées ou en cours de réalisation (voir article 4.2-B du RC).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

Critère :

Nom : Les critères de jugement des candidatures sont définis à l'article 6.2 du règlement de consultation. les critères d'attribution des offres sont définis à l'article 7.5 du règlement de consultation. Critères d'attribution sur 100 points : critère n° 1 - valeur technique : 55 points critère n° 2 - Prix des prestations : 45 points

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : FRA

Date limite de demande d'informations complémentaires : 01/03/2024 à 18:00

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 11/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier : L'exécution du marché sera financée par le budget de l'Hôpital Marin de Hendaye. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique. En application de l'article R.2192-11 1° du code de la commande publique, le délai maximum de paiement est de 50 jours, pour les établissements publics de santé, à compter de la présentation de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Département : INSTANCE CHARGEE DE L'INTRODUCTION DES RECOURS ET DES
PROCEDURES DE MEDIATION

Adresse postale : Villa Noulibos 50, cours Lyautey

Ville : PAU

Code postal : 64010

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : +33559849440

Télécopieur : +33559024993

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Hôpital Marin de Hendaye

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Département : HOPITAL MARIN DE HENDAYE (038) ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE
PARIS

Adresse postale : Route de la corniche BP 40139

Ville : Hendaye

Code postal : 64701

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Madame BART Delphine, Pouvoir Adjudicateur

Adresse électronique : hnd-cellule-des-marches@aphp.fr

Téléphone : +33559482692

Adresse internet : <https://www.aphp.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 507814bd-e551-416a-9ae5-9ef42107f586 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2024 à 10:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024